

Opinion de la Chambre des députés
Communication de la Commission au Parlement européen, au
Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social
européen et au Comité des régions
Compléter l'union des marchés des capitaux d'ici 2019

-

Il faut accélérer le processus
COM (2018) 114

La chambre des députés :

- 1) Saluent la sensibilisation de la nécessité d'initiatives spécifiques au niveau de l'UE qui permettra d'exploiter les opportunités offertes par les innovations technologiques dans le domaine des services financiers, notamment en ce qui concerne l'union des marchés de capitaux, compte tenu du retrait du marché unique du Royaume-Uni, le plus grand centre financier de l'UE.
- 2) Recommande d'analyser les causes pour lesquelles les propositions avancées au niveau européen, à savoir le produit paneuropéen des pensions personnelles et le renforcement des capacités de l'Autorité européenne des marchés financiers ont rencontré des difficultés pour parvenir au consensus des États membres, afin d'identifier les moyens de préparer une transition en douceur par rapport au cadre législatif actuellement réglementé, principalement au niveau national, à un cadre harmonisé au niveau de l'Union.
- 3) soutient qu'un dynamisme soutenu et coordonné à l'échelle de l'Union sera nécessaire à long terme pour assurer le fonctionnement efficace de l'union des marchés de capitaux en renforçant les trois piliers mentionnés dans la communication de la Commission européenne.
- 4) Indique le caractère ambitieux du calendrier avancé par la Commission européenne pour l'adoption des propositions, à savoir à la fin de son mandat et avant les élections du Parlement européen de 2019, termes qui impliquent le rythme des négociations et une possible pression, en outre, en ce qui concerne la détermination de la position nationale sur chacune des propositions avancées.
- 5) Rappelle que la Roumanie prend des mesures pour promouvoir son marché des capitaux de la catégorie des marchés frontaliers dans la catégorie des marchés émergents, qui conduira à l'augmentation des flux de capitaux, respectivement l'augmentation du niveau des investissements étrangers et la diversification des alternatives de financement pour les entreprises actives.